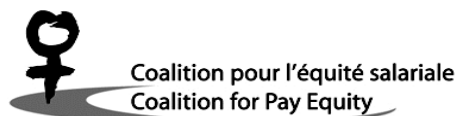


COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel
2006-2007



51, rue Williams, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 2G6
Tel.: (506) 855-0002
Fax: (506) 854-9728
coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com

**COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

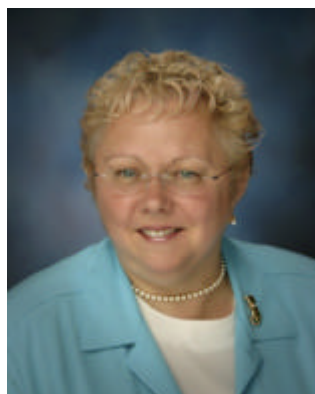
RAPPORT ANNUEL 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
MESSAGE DE LA COORDONNATRICE	2
QUI SOMMES-NOUS ?	3
COPRÉSIDENTENCE HONORAIRE.....	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
PARTENAIRES FINANCIERS	3
BÉNÉVOLES	4
EMPLOYÉES.....	4
SUR LA SCÈNE POLITIQUE	4
PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	6
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION	6
STRATÉGIE ET ACTION POLITIQUE.....	7
ACTIVITÉS RÉGIONALES.....	8
NOS PARTENAIRES	10
ÉTATS FINANCIERS	12
MEMBRES.....	13

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2006-2007 a été riche en événements pour la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. La période des élections provinciales, la transition vers un nouveau gouvernement, ainsi que les compressions budgétaires et changements apportés par le gouvernement fédéral ont mobilisé nos membres et nos ressources au maximum.



L'automne dernier, bon nombre de nos membres ont participé à notre campagne « Pour que notre vote compte ! ». Elles ont rencontré ou écrit aux candidats et candidates de leur circonscription, leur demandant quelle était leur position quant à l'adoption d'une loi sur l'équité salariale.

Maintenant, pour la première fois depuis la fondation de la Coalition, nous dialoguons avec un gouvernement qui a placé une loi sur l'équité salariale dans sa plate-forme électorale. En effet, dans le *Pacte pour le changement*, les Libéraux se sont engagés à adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur public et, à plus long terme, pour le secteur privé.

Bien que le dossier de l'équité salariale progresse au N.-B., l'adoption d'une loi exigera un effort constant des membres de la Coalition. Il faudra presser les Libéraux sans relâche pour qu'ils tiennent leur promesse et adoptent enfin une loi pour protéger notre droit à un salaire égal pour un travail de valeur équivalente. Tous les signes montrent que ce n'est pas partie gagnée.

L'automne aura aussi été marqué par des protestations à travers le pays contre des décisions du gouvernement fédéral qui affectent négativement les femmes. Notons, entre autres, le retrait du mot « égalité » du mandat de Condition féminine Canada, le changement des critères de financement pour les groupes de femmes qui font en sorte que les activités de revendication ne seront plus financées, et le refus d'adopter une loi fédérale sur l'équité salariale, tel que recommandé en 2004 par un Groupe de travail suite à de nombreuses consultations.

Je félicite nos membres qui n'abandonnent pas la lutte. Car oui, c'est une longue lutte ! Cependant, si on regarde notre passé, aucun droit n'aura été acquis sans l'effort constant de personnes qui avaient une vision plus égalitaire. Inspirons-nous de celles et ceux qui ont milité sans relâche pour le droit de vote des femmes, l'accès des femmes à tous les domaines d'étude, les congés de maternité, la parité salariale (salaire égal pour un travail égal), etc. Marchons dans leurs pas, avec la conviction que nous réussirons !

Anne-Marie Gammon

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

La Coalition se retrouve dans un nouveau paysage politique... et physique ! En effet, les changements de partis au pouvoir aux deux paliers de gouvernement ont coïncidé avec le déménagement des bureaux de la Coalition sur la rue Williams, dans un espace que les Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur ont décidé de convertir en bureaux pour des groupes de femmes.



Cette année, la Coalition a tenté de se positionner face au nouvel environnement politique fédéral. Nous avons eu à puiser dans nos surplus entre deux projets de Condition féminine Canada, étant donné les délais encourus à cause de la transition vers un nouveau gouvernement. À l'automne 2007, nous avons enfin réussi à obtenir du financement pour 18 mois avant la mise en place des nouveaux critères de financement du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada. Malheureusement, malgré nos protestations, les activités de revendication sont maintenant exclues des nouveaux critères de financement de ce programme – notre principale source de financement à date.

En mars 2008, il faudra voir si nous pourrions développer des projets qui correspondent aux nouveaux critères de financement de Condition féminine Canada tout en poursuivant notre mission : travailler vers l'obtention d'une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé. Mais il sera sage d'explorer d'autres moyens de se financer.

Autre nouveauté dans notre paysage politique, le parti Libéral a accédé au pouvoir au niveau provincial. Avant les élections, nous avons tenté d'amener tous les partis politiques à s'engager à adopter une loi dans les secteurs public et privé dans un avenir rapproché. Après les élections, nous avons mis de la pression sur le nouveau gouvernement élu pour qu'il respecte son engagement, dans le *Pacte pour le changement*, à adopter une loi sur l'équité salariale dans le secteur public et à amener ensemble les intervenants dans le but de légiférer dans le secteur privé. Comment l'autosuffisance pourrait-elle se faire sans que le travail traditionnellement ou majoritairement féminin soit payé à sa juste valeur ? Il est clair que nous devons suivre le gouvernement de près pour qu'une loi soit adoptée dans les plus brefs délais.

Je remercie nos membres et nos bénévoles pour leur appui constant cette année encore – sans vous, la Coalition n'aurait jamais réussi à garder le dossier de l'équité salariale sur la place publique.

Johanne Perron

QUI SOMMES-NOUS ?

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui demande que le gouvernement légifère afin d'assurer l'équité salariale aussi bien dans le secteur privé que dans l'ensemble du secteur public. L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

COPRÉSIDENCE HONORAIRE

La sénatrice Rose-Marie Losier-Cool est connue pour son engagement pour les femmes et pour la francophonie. Enseignante de profession, elle est devenue la première femme présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. Elle a été vice-présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick en 1994-95. Rose-Marie Losier-Cool a été nommée au Sénat le 21 mars 1995. Elle a été la toute première femme Whip du gouvernement.



Mme Mary Jane Peters est présidente du NB Aboriginal Women's Council. Elle travaille présentement à Elsipogtog.

M. Gordon Fairweather fut procureur général du Nouveau-Brunswick, député fédéral de Fundy Royal de 1962 à 1977, premier Commissaire en chef de la Commission canadienne des droits de la personne et, en 1986, chef de la délégation canadienne à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Anne-Marie Gammon
Vice-présidente anglophone :	Marilyn MacCormack
Vice-présidente francophone :	Denyse Mazerolle
Secrétaire-trésorière :	Audrey McKeen
Représentante Nord-Est :	Édith Brideau
Représentante Sud-Est :	Julia Maillet
Représentante Sud :	Huberte Gautreau
Représentante Centre :	Elizabeth Blaney
Représentante Sud-Ouest :	Jackie Matthews
Représentante Nord-Ouest :	Margot Albert
Représentante autochtone :	Elizabeth Coburn

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions tout spécialement **Condition féminine Canada**, qui nous a apporté un appui financier et moral essentiel tout au long de l'année.

Nous souhaitons également remercier les organismes suivants pour leur appui financier :

Alliance canadienne de la fonction publique

Congrès du travail du Canada

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick

Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Syndicat canadien de la fonction publique

Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick

Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick

BÉNÉVOLES

La Coalition n'aurait pu accomplir autant sans les nombreuses heures de travail bénévole de ses membres. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont siégé au sein de notre conseil d'administration ou de nos comités permanents et régionaux. Leurs idées et leur énergie font progresser la Coalition. Nous remercions également tous nos membres qui ont rencontré ou communiqué avec leurs candidats et représentants politiques pour leur faire part de leur appui pour une loi sur l'équité salariale.

Nous exprimons notre reconnaissance aux personnes qui travaillent en coulisses et dont l'apport est essentiel. Mentionnons ici Thérèse Gautreau et Irene Kohr qui préparent nos envois postaux, plient nos feuillets de publications et font des appels aux membres lorsque nécessaire. Yvonne LeBlanc et Florence Patterson ont également aidé à garder un peu d'ordre dans nos dossiers. Ajoutons Catherine Boucher, qui écrit les textes de nos bulletins d'information et en fait la mise en page, Huberte Gautreau, qui fait énormément de travail de mobilisation, de sensibilisation et de logistique, dont la mise à jour régulière de notre base de données, Anne Wery, qui nous conseille au sujet de notre site Internet et de notre base de données au besoin, ainsi que notre équipe de traductrices et de correctrices qui permet de conserver le caractère bilingue de la Coalition dans les limites de notre budget, soit Noëlla Richard, Simone Rainville, Corinne Gallant, Cynthia Kirkby, Rose-Aimée Haché, Ghislaine Robichaud, Wendy Robbins et Marylea MacDonald. Puisque la Coalition a souvent recours à des bénévoles, tout oubli est une erreur involontaire et nous nous en excusons sincèrement.

EMPLOYÉES

Coordonnatrice : Johanne Perron
Agente de communication : Annie Maltais (été 2006)

SUR LA SCÈNE POLITIQUE

Provincial

Avant les élections de septembre 2006, le gouvernement Progressiste-Conservateur avait formé trois groupes consultatifs pour le conseiller sur le plan d'action sur l'écart salarial : i) employeurs, ii) forum de femmes et iii) praticiens en ressources humaines.

Rappelons que le Plan d'action sur l'écart salarial a été lancé par le gouvernement provincial en juin 2005 et s'appuie sur des mesures volontaires. Il décrit les quatre facteurs contribuant à l'écart salarial, détermine quatre objectifs pour les contrer, y compris « l'accroissement de l'utilisation des pratiques d'équité salariale », et propose des stratégies.



La Coalition a constamment soutenu et continue de soutenir que des mesures volontaires ne suffiront pas à obtenir l'équité salariale. Elle a tout de même maintenu la

communication avec la ministre responsable de la Condition de la femme et les fonctionnaires de la Direction des questions féminines. Elle a fait valoir ses préoccupations quant à la surveillance de l'équité salariale en l'absence d'une loi et elle a insisté sur l'importance de la participation des femmes à ce processus.

En avril 2006, la nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme, Madame Joan MacAlpine-Stiles, a réuni le forum des femmes pour la première fois. La Coalition a décidé de participer à ce forum dans le but de faire avancer le plus possible le dossier de l'équité salariale, en l'absence de volonté politique de légiférer.

Les élections provinciales de septembre 2006 ont été l'occasion de mettre de l'avant notre demande pour une loi sur l'équité salariale. Les Libéraux ont formé le gouvernement actuel. Leur programme électoral « Le pacte pour le changement » disait qu'un gouvernement Libéral désirait :

- *établir des repères et des cibles claires et quantifiables pour **atteindre l'équité salariale** et fournir des mises à jour annuelles sur le progrès du programme;*
- *faire en sorte que la **Loi sur l'équité salariale** s'applique à tous les secteurs de la fonction publique;*
- *réunir tous les intervenants afin de répondre aux questions soulevées durant des audiences publiques récentes en ce qui concerne la législation sur l'équité salariale affectant le secteur privé;*
- *faire du **gouvernement un employeur model** en démarrant les évaluations d'emploi permettant d'imposer l'équité salariale pour les contractuels.*

Cependant, depuis son arrivée au pouvoir, aucun document ou communication officielle du nouveau gouvernement provincial n'a mentionné le mot « loi ». En fait, le rapport d'étape présenté en mai 2007 par la nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme, Carmel Robichaud, semblait une demi-mesure. Sans loi, les meilleurs outils risquent de ne pas être utilisés et il n'y a aucune assurance qu'une loi soit adoptée.

Fédéral

La politique fédérale a beaucoup affecté les femmes et les groupes de femmes mais certaines répercussions ne se verront qu'à long terme. Parmi les changements apportés, le mandat et les critères du programme de Promotion de la femme – un programme qui auparavant finançait les groupes qui militaient pour l'égalité entre les sexes comme la Coalition pour l'équité salariale – ont été changés :

- Le mandat n'inclut plus le concept d'égalité.
- Il ne couvre plus la participation des femmes à la vie politique et juridique.
- Le programme ne couvre plus les activités de revendication et de lobbying.
- Il est maintenant ouvert aux demandes de subvention par des entreprises privées.

De plus, le gouvernement conservateur a décidé de ne pas adopter une loi pro-active sur l'équité salariale malgré les recommandations faites en 2004 par le Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale.

La Coalition a argumenté que les changements apportés limitent la démocratie et qu'ils ont pour effet de bâillonner les groupes qui revendiquent des changements systémiques pour faire respecter les droits des femmes et améliorer leur situation. Pourtant, c'est grâce à leurs revendications que les Canadiennes bénéficient maintenant de la parité salariale, de congés de maternité et d'un réseau de maisons de transition afin de sortir de situations de violence.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les 2 et 3 décembre 2006, la Coalition a tenu une session de planification stratégique avec les membres de son conseil d'administration et des alliés.e.s. Le groupe a réitéré que le but de la Coalition est d'**obtenir une loi sur l'équité salariale**.

Il a aussi établi les objectifs suivants pour la prochaine année :

- établir une relation de travail avec le nouveau gouvernement provincial ;
- rappeler au gouvernement ses promesses électorales (programme électoral des libéraux) tout en militant en faveur d'une loi pour le secteur privé ;
- s'assurer qu'une loi éventuellement adoptée répond à nos objectifs et à nos critères ;
- accroître notre base d'appui ainsi que la pression en vue d'une loi sur l'équité salariale;
- augmenter notre influence ;
- maintenir l'attention des médias et du public sur la question de l'équité salariale ;
- projeter l'image de la Coalition en tant qu'organisme véritablement bilingue ;
- maintenir et accroître notre financement.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Comité de communication

Membres: Danielle Savoie, Anne-Marie Gammon.

Le Comité a orienté la Coalition sur les activités de communication pendant l'année et a révisé nos communiqués de presse et nos bulletins d'information.

Exposés

Durant cette dernière année, les membres de la Coalition et le personnel ont donné au moins 23 exposés, rejoignant ainsi 1450 personnes.

Les médias

La Coalition a émis 21 communiqués de presse et cinq lettres à l'éditeur pendant cette dernière année. La Coalition pour l'équité salariale et/ou le dossier de l'équité salariale ont fait l'objet de mentions dans les médias au moins 260 fois.

Bulletin d'information, courriels et site Internet

Cette dernière année, nous avons maintenu des communications régulières avec nos membres. Grâce à la contribution de Catherine Boucher à la rédaction et à la mise en page et de Noëlla Richard et Ghislaine Robichaud à la traduction, nous avons publié quatre bulletins d'information. Nous avons aussi fait parvenir nos communiqués de presse et des copies d'articles à nos membres par courriel sur une base régulière. Le site Internet nous permet de rejoindre un plus grand nombre de personnes : il reçoit en moyenne 875 visites par 255 internautes à tous les mois.

STRATÉGIE ET ACTION POLITIQUE

Comité de stratégie

Membres: Chantal Abord-Hugon, Madeleine Delaney-Leblanc, Anne-Marie Gammon, Huberte Gautreau, Lise Rodrigue.

Le Comité de stratégie s'est concentré sur l'organisation des efforts de sensibilisation des candidats et candidates aux élections provinciales.

Le Comité a préparé une trousse d'action politique et offert des sessions de formation dans cinq régions de la province. Environ 40 personnes y ont participé, incluant des personnes qui n'étaient pas membres de la Coalition. Pendant la campagne électorale, une cinquantaine de personnes ont fait des démarches pour sensibiliser leurs candidats et candidates, rejoignant ainsi au moins 60 candidats et candidates dont les chefs des trois partis politiques. Huberte Gautreau et la coordonnatrice de la Coalition ont suivi les autobus des Libéraux et des Conservateurs pendant une journée, afin d'attirer l'attention sur les améliorations que chacun avaient à apporter à son programme électoral. Deux membres de Saint-Jean les ont accompagnées en chemin.



Suivant l'autobus à Saint-Jean, de gauche à droite : Sandy Harding, Huberte Gautreau, Sharon Thompson.

Membres organisationnels actifs en période électorale

Bon nombre de nos organismes membres ont intégré la demande pour une loi sur l'équité salariale dans leur stratégie électorale. Voici les groupes qui l'ont fait à notre connaissance :

- Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B.
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B.
- Syndicat canadien de la fonction publique
- Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.
- Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.
- Front commun pour la justice sociale
- Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B.
- Femmes acadiennes et francophones de Cocagne
- Institut féminin de Grande-Digue
- Société des Acadiens et Acadiennes du N.-B.

Soulignons les pancartes faisant la promotion de l'équité salariale que la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.B. a installé sur les pelouses, près des affiches des candidats et candidates.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Autochtones

Membre active : Elizabeth Coburn.

Activités :

- Sensibilisation des preneurs de décisions lors de réunions avec le Conseil des chefs, le Secrétariat des affaires autochtones et le ministre responsable des Affaires autochtones, Ed Doherty, ainsi que le personnel du Fredericton Native Friendship Center.

Bathurst

Membres actives : Anne-Marie Gammon (présidente), Simone Savoie, Marie-Ange Bertin, Soeur Hectorine Boudreau, Soeur Laurina Cormier, Chantal Gallant, Jacqueline Savard, Adrienne Deveau, Angéline Gionet, Rita Godin, Audrey Gammon, Elsie Daley, Rachelle Cyr, Romain Landry, Jonathan Gammon, Lucille Vautour-Côté, Carole Imbeault, Vivianne Boudreau, Évangéline Babineau, Soeur Adèle Morin.

Activités :

- Formation sur l'action politique (août 2006)
- Sensibilisation des politiciens pendant la campagne électorale
- Sensibilisation des élu.e.s sur une base régulière

Fredericton

Membres actives : Elizabeth Blaney, Elizabeth Coburn, Sylvia Priestley-Brown, Tammy Glynn, Marylea MacDonald, Cynthia Kirkby, Joan McFarland, Marilee Reimer, Lyndsey Gallant, Wendy Robbins, Anne Brown.

Activités :

- Formation sur l'action politique (août 2006)
- Sensibilisation des politiciens à la question de l'équité salariale pendant la campagne électorale
- Présence de huit personnes au Marché des fermiers pour informer la population sur l'équité salariale comme question électorale
- Kiosque lors de la conférence *Nurturing Ourselves*.
- Présence lors d'un événement où était Peter MacKay pour souligner l'impact des compressions budgétaires et changements de politiques fédérales pour les femmes
- Intervention pour sensibiliser les participantes au sujet de l'impact des compressions budgétaires et des changements de politiques fédérales pour les femmes, lors du repas-partage organisé annuellement par le groupe « Voices of Women », dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2007.
- Sensibilisation des médias, incluant *This Hour Has Twenty-Two Minutes*
- Mention de l'équité salariale par Elizabeth Blaney dans le cadre d'un exposé offert lors d'une activité-bénéfice pour les femmes afghanes par CUSO et la Fredericton Peace Coalition, le 8 mars 2007.

Kent

Membres actives : Julia Maillet (présidente), Soeur Rose Richard, Margot Boucher, Ginette Gallant, Alma Richard, Yvonne Richard, Régina Cormier.

Activités :

- Sensibilisation des politiciens sur l'équité salariale pendant la campagne électorale
- Animation d'une activité de discussion pour la Journée internationale de la femme.

Moncton

Membres actives : Huberte Gautreau, Sœur Thérèse Gautreau, Irene Kohr, Simone Rainville, Annie Maltais, Murielle Roy, Kafiy Nzeya-Weva, Yollaine Thériault, Enid Egers, Audrey McKeen, Jody Dallaire, Sœur Jeanne Bourgeois.

Activités :

- Formation sur l'action politique (août 2006)
- Sensibilisation des politiciens avant, pendant et après la campagne électorale, y compris pendant les élections partielles de Moncton Est
- Dîner le 1er mars, dans le cadre de la semaine internationale de la femme, en collaboration avec les groupes communautaires de la région de Moncton.

Nord-Ouest

Membres actives : Denyse Mazerolle, Louise Guerrette, Cécile Nadeau, Paryse Lapointe, Edith Bourget, Lise Lévesque, Anne Roussel, Lucienne Bellavance, Sylvie Lavoie, Céline Poitras, Margot Albert, Doris Cuffley, Élyse Guérette.

Activités :

- Formation sur l'action politique (août 2006)
- Sensibilisation des politiciens sur la question de l'équité salariale avant, pendant et après la campagne électorale

Péninsule acadienne

Membre active : Edith Brideau.

Activités :

- Sensibilisation des politiciens à la question de l'équité salariale avant, pendant et après la campagne électorale
- Recrutement de membres

Restigouche

Membres actives : Marilyn MacCormack, Cathy Johnston, Christine Chamberlain.

Activités :

- Participation à la sensibilisation des politiciens pendant la campagne électorale
- Sensibilisation des élu.e.s sur une base régulière

Saint John

Membres actives : Sandy Harding, Sharon P. Thompson, Dawn Robichaud, Sheila Standfield, Christine Benjamin, Bernice Comeau, Pat Hay, Mary Anne LeBlanc, Bonnie Hourihan, Dorothy Dawson, Donna Kennie, Joanne Harranty.

Activités :

- Formation sur l'action politique (août 2006)
- Sensibilisation des politiciens à la question de l'équité salariale pendant la campagne électorale

St. Stephen

Membre active : Jackie Matthews.

Activités :

- Sensibilisation des politiciens à la question de l'équité salariale avant, pendant et après la campagne électorale

NOS PARTENAIRES

Cette partie du rapport illustre nos partenariats et les projets qui se sont accomplis durant cette dernière année.

Fédération des travailleuses et des travailleurs du Nouveau-Brunswick (FTTNB), le Congrès du travail du Canada (CTC) et les syndicats

Une centaine de manifestants se sont rassemblés le 25 mai 2006 à l'Assemblée législative pour demander une loi sur l'équité salariale lors du ralliement organisé conjointement par la Fédération des travailleurs et travailleuses



l'Opposition officielle, Shawn Graham.



du N.-B. (FTTNB) et la Coalition pour l'équité salariale. Des lettres signées par des organismes et syndicats, et réclamant une loi sur l'équité salariale pour les secteurs public et privé, ont été remises au Premier ministre Bernard Lord et au Chef de



Le Comité conjoint de la FTTNB et de la Coalition, avec la collaboration du Conseil consultatif sur la condition de la femme, a organisé une concertation provinciale sur l'équité salariale, le lundi 15 janvier, à Moncton. Une vingtaine de représentant.e.s syndicaux et une dizaine de représentant.e.s d'organismes provinciaux y ont participé.

Annick Desjardins, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a donné une présentation sur l'impact de la *Loi sur l'équité salariale* du Québec et les évaluations de postes (voir photo à droite).



Le comité conjoint est composé de représentant.e.s du Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick (Debbie Lacelle), du SCFP-Nouveau-Brunswick (Raymond Léger), de l'Alliance canadienne de la fonction publique (Lise Thibodeau, Monique Plante), du Congrès du travail du Canada (Dee-dee Daigle) et de la Coalition pour l'équité salariale (Huberte Gautreau et la coordinatrice de la Coalition, Johanne Perron).

Le Conseil du travail de Moncton et région, la Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B. et la Coalition pour l'équité salariale ont organisé conjointement un dîner pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2007.

La FTTNB a régulièrement mentionné l'équité salariale dans ses communications. En décembre 2006, elle a participé activement à la campagne de cartes postales du CTC appuyant les groupes de femmes. Elle a aussi exprimé son désaccord avec les coupures fédérales affectant les femmes.

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick (CCCFNB)

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. offre un appui constant aux activités de la Coalition, notamment par la diffusion d'information sur nos activités et sur le dossier de l'équité salariale dans son bulletin électronique « NouvElles » et



l'organisation conjointe d'activités de sensibilisation telles que l'atelier de concertation du 15 janvier, les trois dîners-causeries sur l'impact de la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario sur les salaires des éducatrices dans les services de garde. Le CCCFNB a aussi appuyé les organismes de revendication pour les droits des femmes lorsque le gouvernement fédéral a annoncé les changements de critères de financement aux groupes de femmes.

À gauche, Ginette Petitpas-Taylor, présidente du CCCFNB, au rallye du 8 déc. à Moncton, dénonçant les changements de politiques fédérales affectant les femmes.

Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.

La Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B. s'est intéressée à l'équité salariale pour les éducatrices en garderie. En effet, comme le gouvernement s'est engagé à apporter l'équité salariale dans ce secteur, la Coalition des services de garde à l'enfance vise à assurer un processus juste et équitable pour les éducatrices, d'autant plus qu'il y a un lien direct entre le niveau de salaire et la qualité des services de garde.

Les deux coalitions ont aussi collaboré pour promouvoir le rôle de revendication auprès des élus fédéraux, suite aux modifications annoncées au programme de Condition féminine Canada. Tel que mentionné plus tôt, la Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B., le Conseil du travail de Moncton et région et la Coalition pour l'équité salariale ont organisé conjointement un dîner pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2007, sous le thème « Remettons l'égalité sur les rails ».

Mouvement des femmes acadiennes et francophones



La Coalition pour l'équité salariale a siégé sur le comité organisateur des États généraux des femmes en Acadie du N.-B., avec d'autres groupes de femmes et groupes communautaires. Les États généraux, tenus sous le thème « *Oser voir l'avenir différemment* », ont eu lieu à Bathurst, du 22 au 24 septembre 2006. Cet événement visait à rassembler les femmes acadiennes et francophones afin qu'elles discutent de leur situation et partagent leur vision de l'avenir, en plus de se doter d'un groupe porte-parole officiel.

Les participantes ont reconnu l'équité salariale comme un dossier prioritaire et ont mandaté un comité de suivi, dont la coordonnatrice de la Coalition pour l'équité salariale, pour mettre sur pied un nouvel organisme francophone provincial ayant pour mandat l'action politique revendicatrice et la mobilisation pour la défense et la promotion des droits des femmes, à partir d'une analyse féministe.



Réseau de l'équité salariale

La Coalition pour l'équité salariale a continué à travailler avec le Réseau national de l'équité salariale pour promouvoir l'adoption d'une Loi sur l'équité salariale au niveau fédéral. Rappelons que la Coalition pour l'équité salariale s'est affiliée au Réseau en 2004. Le Réseau demande au gouvernement fédéral d'implanter les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale. On évalue à 10 à 15 % le nombre d'employeurs canadiens qui sont sous juridiction fédérale, comme par exemple, dans les secteurs de la télécommunication, du transport interprovincial et des banques. La Coalition pour l'équité salariale considère qu'une avancée au fédéral donnerait un message positif aux provinces tout en améliorant la situation des employées et employés néo-brunswickois qui travaillent dans des domaines de juridiction fédérale.

Femmes Équité Atlantique

Huberte Gautreau représente la Coalition pour l'équité salariale au comité de Femmes Équité Atlantique (FÉA). Ce groupe veut augmenter la capacité des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques d'influencer les politiques relatives à l'équité socio-économique des femmes des milieux minoritaires. Il permet de faire le lien entre les groupes de femmes francophones de l'Atlantique et de promouvoir des outils tels que l'analyse comparative entre les sexes.

Front commun pour la justice sociale

La Coalition pour l'équité salariale fait partie du Front commun pour la justice sociale et en informe les membres sur l'évolution du dossier de l'équité salariale. Huberte Gautreau et Johanne Perron y ont représenté la Coalition durant la dernière année.

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne a invité la coordonnatrice de la Coalition à siéger sur son Comité sur l'équité salariale et à donner un exposé lors d'un atelier national sur la pauvreté, le 19 mars 2007.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de 2006-2007 ont été vérifiés. Au 31 mars 2007, le montant en banque était de 57 011 \$, ce qui représentait essentiellement le montant de subvention reporté à l'année 2007-2008.

MEMBRES

La Coalition compte maintenant environ 550 membres individuel.le.s et 61 organismes membres. Nos membres organisationnels sont :

Alliance étudiante du N.-B.
Annabel Gay Women's Institute
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B.
Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.
Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton
Association des employés de l'Université de Moncton
Association des juristes d'expression française du N.-B.
Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
Bakery, Confectionary and Tobacco Workers and Grain Millers International Union, local 406
Coalition des maisons de transition
Coalition des services de garde à l'enfance
Coalition of Concerned Citizens, Unions and Business
Congrès du travail du Canada
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
Conseil des syndicats des foyers de soin du Nouveau-Brunswick
Conseil du travail de Bathurst et région
Conseil du travail de Fredericton et région
Conseil du travail de la Péninsule acadienne
Conseil du travail de Miramichi et région
Conseil du travail de Moncton et région
Conseil du travail de Restigouche et région
Conseil du travail de Saint John et région
Conseil du travail d'Edmundston et région
Dames d'Acadie de Dieppe
Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B.
Fédération des travailleuses et des travailleuses du N.-B.
Femmes acadiennes et francophones de Caraquet
Femmes acadiennes et francophones de Bathurst
Femmes acadiennes et francophones de Bertrand
Femmes acadiennes et francophones de Bouctouche
Femmes acadiennes et francophones de Cocagne
Femmes acadiennes et francophones de Lamèque
Femmes acadiennes et francophones de Shippagan
Front Commun pour la justice sociale
Homeless Women's Shelter Service Inc.
Institut féminin de Grande-Digue
Institut féminin de Rivière du Portage
Maison de passage
New Brunswick Voices of Women for Peace
Services à la famille Népissiguit
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick
Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick
SERFNB – Cercle Alcide-F.-LeBlanc
Support aux parents uniques
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Bureau régional des Maritimes
SCFP, section locale 813
SCFP, section locale 1159
SCFP, section locale 2116
SCFP, section locale 2745-3
Syndicat canadien des travailleuses et travailleurs des postes, Comité des femmes de la section locale Fundy 105
Syndicat des employés des secteurs public et privé du N.-B.
Syndicat des infirmières et des infirmiers du N.-B.
Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
Urban Core Support Network
Voix d'hommes
YWCA of Moncton



Coalition pour l'équité salariale Coalition for Pay Equity

Le logo de la Coalition pour l'équité salariale est constitué de deux éléments en plus du nom de l'organisme.

Le symbole de Vénus est dominant dans le logo car l'équité salariale est principalement déficiente dans les emplois traditionnellement féminins.

Le symbole de Vénus est en mouvement sur une courbe pour représenter la femme qui entre dans un tournant et qui avance, confiante, vers un avenir plus juste.

Le violet, couleur de l'énergie universelle, dégage le force et la fermeté de l'action collective.